

Chers ami(e)s de la Demeure du Chaos,

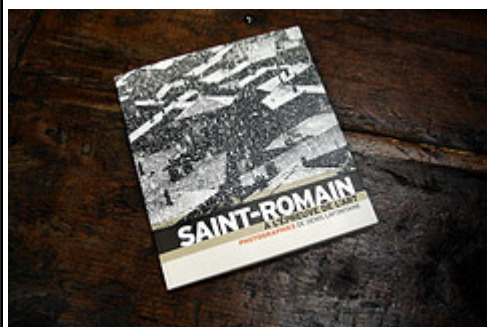
Nous vous communiquons, en notre qualité d'éditeur (Musée l'OrgAne) cette lettre ouverte d'un de nos auteurs, photographe, destinée au maire de Saint Romain au Mt D'or et à son conseil municipal. Les faits qui suivent sont d'une extrême gravité : de 2006 à ce jour, Pierre Dumont, maire de Saint-Romain, fait des pressions indignes par son rang d' élu sur les habitants de Saint-Romain pour bannir le travail du photographe humaniste Denis LAFONTAINE, qui travaille sur la mémoire des habitants de Saint-Romain depuis plus de vingt ans. Le même Pierre Dumont fait interdire le livre à la Bibliothèque Municipale, donne des consignes aux autres Bibliothèques Municipales ainsi qu'aux libraires des villages environnants. Cet homme n'a plus de limites dans sa haine et n'est plus digne selon nous de sa fonction républicaine.

Censurer le livre d'un photographe humaniste comme Denis LAFONTAINE nous renvoie aux pires périodes de notre Histoire. Cet homme est vraiment un "négationniste artistique" !

Thierry Ehrmann, éditeur depuis 1987.

PS : nous vous confirmons la ré-ouverture de la Demeure du Chaos le samedi 3 février 2007 à 15h30.

Denis LAFONTAINE
49 rue de la République
69270 Saint Romain au Mt D'or le 26. Janvier 26.01,07



Objet : Ouvrage Photographique
« Saint Romain à l'épreuve de l'Art »

Lettre ouverte à Monsieur Pierre Dumont maire de Saint Romain au Monts D'or Aux Conseils Municipaux.

Monsieur le Maire,

Cette lettre pour vous signifier mon indignation au sujet de votre positionnement par rapport à mon ouvrage photographique.

Voici les faits :

- Vous avez incité un certain nombre d'habitants de ne pas paraître dans le livre.
 - La bibliothèque municipale de Saint romain a refusé de l'accueillir sans même l'avoir lu et les raisons de ce refus n'ont pas été explicitées. Les responsables de la bibliothèque avaient pourtant trouvé très belle mon exposition de photographies sur les saromagnots et sur le village que j'avais présenté à la salle communale en octobre dernier. Mon livre présente ces mêmes photos.
- La bibliothèque municipale de Couzon au Mont d'Or a ouvertement déclaré avoir reçu des consignes précises pour refuser mon livre.

Je vous demande de me donner par écrit les raisons précises d'attitudes et d'injonctions aussi grave que j'estime relever de la censure.

Vivons-nous à Saint Romain à l'époque du Moyen Age et de la chasse aux livres interdits ?

Ces positionnements attaquent ouvertement vos concitoyens figurant dans l'ouvrage, son auteur, son éditeur, ses

lecteurs tous accusés d'être contre vous.

Vous brandissez aveuglement l'urbanisme contre un livre, vous mélangez tout.

Vous piétinez un ouvrage plein d'émotions et de souvenirs pour les saromagnots parce que vous avez décidé qu'il est contre vous.

Que fait votre conseil municipal en vous laissant agir de la sorte ?

Vos agissements n'ont pas attaqué l'estime des saromagnots à mon encontre. Celles et ceux qui sont dans le livre et celles et ceux qui le regardent le trouvent beau, apaisant et émouvant.

Il me demande de leur trouver dans mes archives d'autres photographies d'eux ou des personnes qui nous ont quittées.

Ils se situent bien au-delà du conflit que vous avez avec l'éditeur du livre, ils sont contents de sa parution.

Je ne suis pas seulement leur photographe, je suis aussi saromagnot, nos liens sont anciens et forts.

Monsieur le Maire, trouvé vous que mon livre soit obscène ? Trouvez-vous qu'il véhicule des idées contraires aux valeurs de la République ?

Ce livre enfreint-il les lois de l'urbanisme ? Alors pourquoi le bannir, me bannir ?

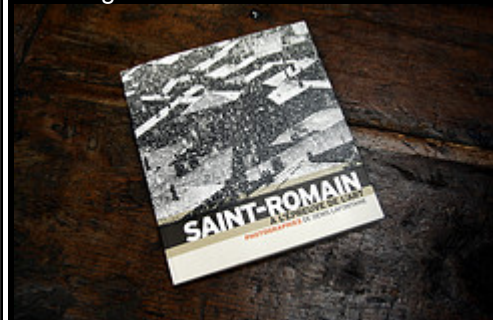
Vous avez volontairement écarté l'occasion de vous situer en tant que Maire, dans l'attitude que nous sommes en droit d'attendre de vous : être au-dessus d'un conflit, laisser les habitants s'exprimer sur la vie de Saint Romain aujourd'hui. En ce qui me concerne j'ai tenté de le faire en tant que photographe à chaque page du livre et même à partir de son titre : à l'évidence, la mienne et la vôtre n'est pas la même épreuve.

Croyez en ma vigilance sur le respect de nos valeurs républicaines.



Denis Lafontaine

Saint Romain à l'épreuve de l'art
C.o. OrgAn Museum



Après avoir édité le catalogue raisonné de la Demeure du Chaos et l'ouvrage photos de 128 planches couleurs, le musée l'Organe est fier d'avoir été choisi par Denis Lafontaine pour éditer son ouvrage « Saint-Romain à l'épreuve de l'art ».

Photographe de tradition humaniste et itinérant, habitant de longue date à Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Denis Lafontaine a effectué depuis 1986 un travail de mémoire unique d'hier et d'aujourd'hui sur Saint-Romain.



Confronté comme tous les habitants du village au choc artistique de la Demeure du Chaos, il a choisi de refléter ce questionnement dans son ouvrage « Saint-Romain à l'épreuve de l'art ».

Il était indispensable que Denis Lafontaine garde sa totale indépendance face à l'éditeur afin d'accomplir sereinement son questionnement. Nous avons donc volontairement découvert l'ouvrage seulement à sa sortie des presses.

N'hésitez pas à contacter Denis Lafontaine pour toutes vos questions au 06 82 08 81 55.

thierry Ehrmann.

« En 1986 j'avais présenté une exposition photographique sur Saint-Romain-au-Mont-d'Or mettant en scène le village et ses personnages. Vingt ans après, cet ouvrage propose une suite à ces premiers clichés en y incluant les réalités d'aujourd'hui.

Les constructions nouvelles juxtaposées aux maisons en pierres ont interpellé les habitants et amené des nouveaux personnages, la Demeure du Chaos bouleverse la vie du village en imposant son art. L'objectif tente ainsi de capter le questionnement de l'habitant au-delà des prises de vues du photographe.

A chacun ses constats et ses émotions : provocation ou douleur, émerveillement ou répulsion, nostalgie ou réalisme, tendresse ou colère, adhésion ou rejet. A tous un souhait du Saromagnot photographe : que ces images aident à vivre ensemble à Saint-Romain. »

Denis Lafontaine

